



# JOURNAL OFFICIEL District Seine & Marne

## SOMMAIRE

- Agenda
- Informations Diverses
- Info PV Commission de Discipline du 07.11.2018
- Erratum PV Commission d'Arbitrage du 12.10.2018
- PV Commission des Statuts & Règlements du 06.11.2018
- PV Commission d'Organisation des Compétitions des 06.11.2018 & 08.11.2018
- PV Commission des Terrains du 06.11.2018
- Informations Techniques
- Calendriers

## GARDIEN DE BUT

Le 2ème Centre de perfectionnement Gardien de But U10 à U15 de la saison 2018-2019 aura lieu le dimanche 11 novembre 2018 de 9h30 à 11h30 au Stade Paul Bessuard à ROISSY EN BRIE.

Convocation et autorisation parentale disponibles sur le site internet du District.

## REPORTAGE

Le Challenge Futsal U11 à TORCY & VILLEPARISIS



## COUPES



En pages intérieures de ce numéro retrouvez nos clubs qualifiés pour les prochains tours de la Coupe de France et de la Coupe Gambardella



## RAPPEL AUX CLUBS



- ◆ le standard téléphonique du site de MONTRY est fermé le vendredi matin
- ◆ les feuilles de match Foot Animation sont à envoyer sur le site de MELUN

## CALENDRIERS

Retrouvez dans ce numéro les calendriers

SENIORS D4A

U15 D4A et D4C

## MODULE FUTSAL DECOUVERTE

Le Département Technique met en place une formation FUTSAL découverte le samedi 22 décembre 2018 au gymnase de l'Arche Guédon à TORCY.

Ce module est destiné aux personnes de plus de 18 ans.

Les inscriptions sont à effectuer en ligne, rubrique « formations »



## NECROLOGIE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès du père de Madame Christine TAUPIN, Membre de Commission du District.

Le Président et tous les membres du District présentent à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances.

# Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

## Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

**. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.**

**RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures**

**- le dimanche de 9 heures à 18 heures**

Permanence du weekend des 10 et 11 novembre 2018



Mme Christiane CAU  
06.43.70.72.10

# Agenda du District

## SITE DE MONTRY

### COMMISSIONS

Vendredi 09 novembre 2018  
Commission d'Appel Disciplinaire  
**18 heures 45**

Mercredi 14 novembre 2018  
Commission de Discipline  
**17 heures**

Jeudi 15 novembre 2018  
Commission d'Organisation des  
Compétitions  
**14 heures**

## SITE DE MELUN

### COMMISSIONS

Vendredi 09 novembre 2018  
Commission d'Arbitrage  
**19 heures**

Mardi 13 novembre 2018  
Commission des statuts & Règlements  
**17 heures**

-  
Commission d'Organisation des  
Compétitions  
**18 heures**

Mercredi 14 novembre 2018  
Commission de Discipline  
**17 heures**

Samedi 10 novembre 2018  
Stage des Arbitres D3 – D4 – FOOT DIVERSIFIE  
**au District à MONTRY**

Retour en images sur le  
Challenge Futsal U11 à TORCY &  
VILLEPARISIS les 03/04 novembre 2018





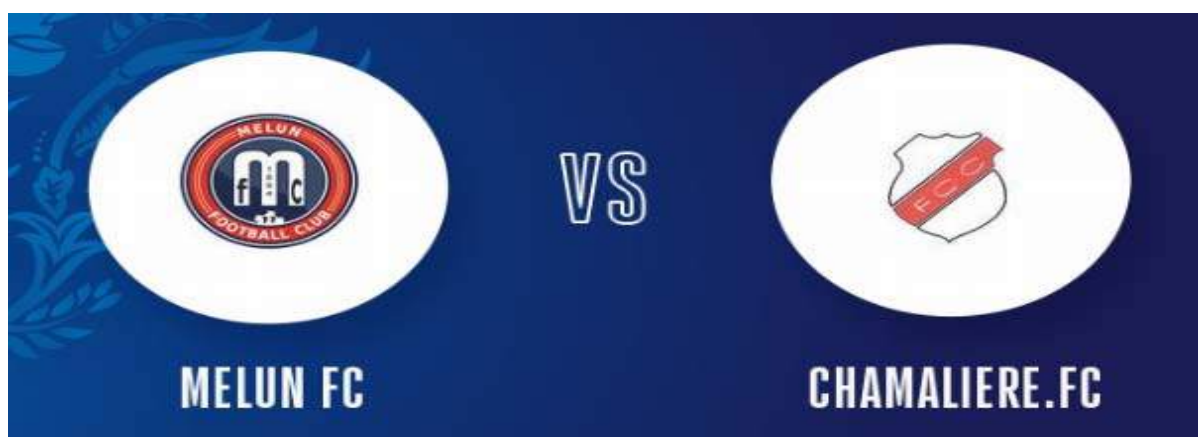




Le Comité Directeur du DISTRICT félicite le club de MELUN FC qui s'est qualifié pour le 7ème tour prévu le

**dimanche 18 novembre 2018.**

Le Comité Directeur transmet tous ses encouragements à son représentant



**Le Comité Directeur du DISTRICT félicite les clubs qui se sont qualifiés pour le 5ème tour.**

**Vous trouverez ci-dessous le tirage au sort pour le**

**dimanche 11 novembre 2018.**

**Le Comité Directeur transmet tous ses encouragements à ses représentants.**

**GRETZ TOURNAN 1 (D2) – IVRY US 1(R2)**



**VIRY CHATILLON ES 1 (R1) – LE MEE SPORTS 1 (R3)**



Coupe  
Gambardella  
Crédit Agricole





# Commission Départementale de Discipline

## INFORMATIONS

### PROCÈS VERBAL du mercredi 07 novembre 2018

Les Procès-Verbaux des rencontres ci-dessous sont à consulter sur FOOTCLUBS.

## INSTRUCTION

Match 20939350  
Nandy FC 1 – Châtelet US 1  
U15 D4 F du 13/10/2018

## AUDITION

Match 20497645  
Avon 2 – Melun FC 3  
Seniors D2 C du 21/10/2018

## COUPE

Match 21082423  
FC Cosmo 77 1 – Roissy 1  
Seniors Coupe 77 du 04/11/2018

Match 21082425  
Inter Loing 1 – Trilport 1  
Seniors Coupe 77 du 04/11/2018

Match 21082454  
Plessis 1 – Dammartin 1  
Seniors Coupe Comité du 04/11/2018

Match 21082674  
St Mard 1 – Meaux Academy CS 2  
U19 Coupe 77 du 04/11/2018

Match 21082964  
Vaires 1 – Pays Créçois 1  
U15 Coupe 77 du 03/11/2018

Match 21083369  
Longueville 11 – Breuilloise 11  
Vétérans Coupe 77 du 04/11/2018

Match 21083430  
Les Ecrennes/Rablais 6 – Provins-Sourdun 5  
CDM Coupe Comité du 04/11/2018

## **DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS**

Match 20516282  
Dammartin 1 – Meaux ADOM 1  
U19 D1 du 21/10/2018

## **DEMANDE DE RAPPORT**

Match 20497122  
Montereau 2 – Inter Loing 1  
Seniors D1 du 21/10/2018

## **CONVOCATIONS**

Match 20580403  
Ponthierry 1 – Mitry Mory 1  
U17 D1 du 07/10/2018

Match 20497243  
Le Pin Villevaudé 1 – Vaires 2  
Seniors D2 A du 14/10/2018



# Commission Départementale d'Arbitrage

## PROCÈS VERBAL du vendredi 12 octobre 2018

### ERRATUM

**Présidence** : Larbi BENCHEIKH

**Secrétaire de la séance** : Sylvain BOISSEAU

**Présents** : Fabien EL MKELLEB - Olivier FREMIOT - Bernard MARMION - Jean-Marie ROBY - Alain WATTIAU - Dominique CHATELLIER - Denis MATEI - Patrick OSSET - Laurent LITRE - Michel NIEGARDOWSKI.

**Absents excusés** : David MUZELLE - Fabrice ZANNIER - Mickaël HADJADJ - Claude ADAM - Cyril DELL'ANGELA - Jean-Marie RENAUD (Comité Directeur) - Patrick PHILIPPE - Florent MARMION - **Serge BABET (Commission Technique)**.

**Assiste** : Ludovic VANTYGHEM (Comité Directeur)

Ouverture de la séance : **19h10**.

**Site** : Montry.

### **ORDRE DU JOUR**

La CDA présente ses sincères condoléances à Mickaël HADJADJ à la suite du décès de son papa.

#### Réception des Arbitres

##### **M. Ilyas SIBOUSSE :**

Est reçu pour des manquements répétés aux obligations administratives d'un arbitre officiel.

Après lui avoir rappelé les consignes d'usage et considérant les faits qui lui sont reprochés, la CDA prend la décision de positionner M. SIBOUSSE en situation de non désignation du 13/10/2018 au 25/10/2018 et de lui imputer un malus administratif de 5 points.

**Ces décisions peuvent faire l'objet d'un appel devant la Commission Départementale d'Appel du District 77 de Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa publication dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District 77.**

##### **M. Yassine SAHLI :**

La CDA avait souhaité l'entendre à la suite d'un courrier de club.

La CDA note l'absence excusée de M. SAHLI.

M. SAHLI sera reçu par la CDA le 09/11/2018.

##### **M. Newfel FONTAINE :**

Absent non excusé, sera accueilli ultérieurement par la CDA.

## **M. Amadou DIARRA :**

A souhaité être reçu par la CDA à la suite de problématiques liées à ses désignations. Après avoir écouté M. DIARRA, la CDA lui apporte les précisions utiles et nécessaires.

### **Courriers et/ou messages des Arbitres ou des Instances**

La CDA prend note des courriers et/ou messages ci-après.

- Demande d'autorisation pour officier sur des matches amicaux. A ce titre, la CDA rappelle le nécessaire respect des Article 17. « Arbitrage - Match Officiel. » et Article 18. – « Arbitrage - Match Amical » du REGLEMENT SPORTIF GENERAL du District de Seine et Marne.
- Dé-convocation, indisponibilités, certificats médicaux et de reprise transmis à ce jour.
- Rapports d'arbitrage et frais d'arbitrage.
- Echanges dans le cadre de la Filière Arbitrage Régional 2018/2019.
- Transmissions bordereaux médicaux.
- Echanges dans le cadre du renouvellement des dossiers médicaux et des licences arbitres pour la saison 2018/2019.
- Echanges dans le cadre de la Formation continue.
- Echanges dans le cadre de la Formation initiale M1.
- Echanges dans le cadre de la Formation initiale M2.
- Echanges dans le cadre du Rattrapage du test physique du 13/10/2018.
- Échanges dans le cadre de la Formation initiale futsal du 20/10/2018.
- Échanges dans le cadre du Stage technique D3/D4/FD du 10/11/2018.
- Échanges dans le cadre du Stage Technique futsal du 17/11/2018.

### **Courriers des instances**

#### **Commission Départementale Discipline**

Représentant CDA en Commission Départementale de Discipline : Dominique CHATELLIER.

En ce début de saison, de nombreux manquements et dysfonctionnements sont remontés sur l'obligation de porter mention sur la FMI, dans la rubrique d'après-match, lors de la prononciation d'une exclusion.

#### **La CDA décide des actions suivantes :**

##### **1. Rappel général des procédures FMI :**

- Obligation d'adresser un rapport en cas de non-utilisation de la F.M.I.
- Obligation de bien indiquer, dans les observations d'après match, toutes les exclusions prononcées.

##### **2. Mesures administratives en cas de manquements :**

- Arbitres AD1 – AD2 – AAD : Les manquements recensés feront l'objet d'un malus de 2 points à compter du 20/10/2018.
- Arbitres AD3 – AD4 - JAD – FEM – FD : Les manquements recensés feront l'objet d'un malus de 2 points à compter des dates de tenue des stages techniques.

#### **Commission Départementale Appel Disciplinaire**

Représentant CDA en Commission Départementale d'Appel Disciplinaire : Olivier FREMIOT.

Néant.

### **Technique / Foot Animation**

**Réunion football en milieu scolaire / Arbitrage UNSS.** 3 arbitres officiels à désigner le 14/11/2018.  
**Interdistricts U15 de la ligue de Paris IDF** du mercredi 28/11/2018 à Montry : besoins de 2 trios d'arbitres.

**Nicolas THIERRY** : mail du 10/10/2018. Rencontres amicales sélections 77 :

Lundi 22 octobre, U16 garçons, 77-94, début de la rencontre à 16h.

Jeudi 25 octobre, U15 garçons, 77- Champs sur Marne U16, début de la rencontre à 16h.

Besoin de 3 jeunes arbitres.

**Marie CANOLLE** : mail du 11/10/2018. CHALLENGE FUTSAL U11 et U13 :

- Samedi 20 octobre 2018 de 8h30 à 18h au GYMNASSE DE L'ARCHE GUEDON - TORCY (U13).
- Dimanche 21 octobre 2018 de 8h30 à 18h au GYMNASSE DES TEMPLIERS - COULOMMIERS (U13)
- Samedi 3 novembre 2018 de 8h30 à 18h au GYMNASSE GUY KAPPES - LAGNY (U11+U13)
- Samedi 3 novembre 2018 de 8h30 à 18h au GYMNASSE DE L'ARCHE GUEDON - TORCY (U11)
- Dimanche 4 novembre 2018 de 8h30 à 18h au GYMNASSE DES TEMPLIERS - COULOMMIERS (U11)

La Section chargée de la désignation des Arbitres met tout en œuvre pour satisfaire les demandes sur les rencontres officielles, en fonction de la disponibilité des effectifs.

### Informations générales du Président.

- CP-CHAUCONIN : Lieux = Meaux (oct.18 – Dominique CHATELLIER et Larbi BENCHEIKH et Bernard MARMION ont assuré cette formation) – Réau (nov.18). Formation sur 3 jours.
- Ajustements RI CDA 2018/2019 : Soumission pour validation par le Comité Directeur et par la CRA.
- Remise d'écussons aux arbitres rétrogradés et aux mutés : la CDA prend la décision d'adresser un mail général donnant l'opportunité aux arbitres concernés de se mettre en conformité dans les meilleurs délais.
- Guide Administratif des arbitres 2018/2019 et Livret d'accueil : Laurent LITRE présente un projet en séance. La CDA le remercie pour la qualité du travail effectué.
- Mail de Mme Lizzie TREU, Journaliste TF1 : Documentaire sur un arbitre départemental. Dossier pris en charge par le Direction Administrative du District.
- M. Michel TEKLA, référent des Arbitres officiels affiliés au club du Mée : Sera reçu à la prochaine CDA.
- Mise en place d'un modèle de convocation des Arbitres en CDA (format « officiel » et transmission via Notifoot) – Dispositif validé.
- Journées de l'arbitrage 2018/2019.
- M. Paul MEDINA : Demande de changement de catégorie. La CDA valide en séance son passage en catégorie AD3.
- Plan départemental de Prévention : la CDA est sollicitée par le Comité Directeur. Dossier pris en charge par le PCDA.

### Activités CDA pour Octobre et Novembre 2018

- Rattrapage test physique D1, D2, AAD = 13/10/2018.
- Formation Continue N°3 = 19/10/2018.
- Module 1 de formation des candidats Arbitre Futsal = 20/10/2018.
- Module Foot Animation = 24/10 et 31/10/2018 (Montry).
- Début du Module 2 de formation des candidats Arbitre Foot à 11 = 27/10/2018.
- Stage Perfectionnement Futsal terrain = 03/11/2018.
- Réunion CDA N°4 = 09/11/2018.
- Stage Technique, Test Théorique et Test Physique des Arbitres D3 / D4 / Foot Diversifié = 10/11/2019.
- Regroupement Filière Arbitrage Régional N°3 = 16/11/2018.
- Formation Continue N°4 = 16/11/2018.
- Stage Technique de perfectionnement futsal, Test Théorique et Test Physique = 17/11/2018.
- Module Foot Animation = 21/11 et 28/11/2018 (Melun).
- Rattrapage test physique D3, D4, Foot Diversifié = 23/11/2018.

- Stage Technique, Test Théorique et Test Physique des Arbitres JAD / Féminines = 24/11/2018.
- Formation Continue N°5 = 30/11/2018.

## La vie des Sections

Section « désignation des Arbitres »

Animation : Dominique CHATELLIER

Un point est fait en séance sur le renouvellement des dossiers Arbitres pour 2018/2019 :

Effectif	Renouvellement	Pourcentage
D1	29/29	100%
D2	33/34	97%
D3	30/34	88%
D4	35/45	78%
AAD1	7/8	88%
AAD2	4/8	50%
Foot Diversifié (yc ligue)	27/28	96%
JAD	33/42	79%
Féminines	3/6	50%
Futsal	1/1	100%
<b>Total</b>	<b>202/235</b>	<b>86%</b>

Rappel :

**Conformément au Statut de l'Arbitrage en vigueur, la date limite de renouvellement était fixée au 31 août.**

Suivi des indisponibilités :

144 indisponibilités recensées entre le 09/09 et le 21/10/2018.

**Total à date = 242 indisponibilités.**

**10/10/2018 : Réunion football en milieu scolaire / Arbitrage UNSS.**

3 Arbitres Officiels désignés : ISABELLE CHILARD - TIMOTHEE FERREIRA OLIVEIRA – NAOUFEL DJILALI.

Section « tests physiques »

Animation : Fabien EL MKELLEB - Denis MATEI

Rattrapage Tests physiques D1, D2, AAD du 13/10/2018

Arbitres convoqués :

BEN MAAROUF	Mustapha
DOSSOU GAVON	Komi
FALOMIR	Renaud
FERREIRA	Ludovic
FOSSO	Lewis
GUILLOT	Florian
GUIMBRETIERE	Elie
HACHET	Ludovic
JUBERT	Philippe
LE MINOUX	Christophe
LOUDUN	Dominique
RAJI	Emilien

TORRES FERNANDES Carlos

Section « désignation des observateurs et suivi des observations pratiques »

Animation : Bernard MARMION

Suivi des observations à date :

Catégories	Observations Arbitres
D1	11
D2	10
D3	5
D4	3
AAD1	2
AAD2	3
JAD	7

**Total à date = 41 observations.**

Section « formation – perfectionnement - évaluation »

Animation : Larbi BENCHEIKH - Cyril DELL'ANGELA

Formations continues :

- 05/10/2018 - Arbitres présents :

VERITE – PEBEYRE R. – ASLAN O. – TABKA - CAMPOS SUAREZ – DIOURI – LIBERGE – TIERSEN – RABELLE – LE FLOCH – EAR – DIAO – SEROUART – DURAND – IFASSO – CAZOT – JAITEH – BEDOUEL – ZEIGER.

- Prochaines séances :

- 19/10/2018 à Montry et à Melun
- 16/11/2018 à Montry et à Melun
- 30/11/2018 à Montry et à Melun

Formation des candidats Arbitre Module 2 du 27/10/2018

Larbi BENCHEIKH est en charge de la planification des modules des candidats.

Nombre de candidats inscrits à date : 3.

Stage Technique et Test Théorique des Arbitres D3 / D4 / FD du 10/11/2018

Lieu : Montry.

Programme :

- Intervenant extérieur et Thème Technique à définir.
- Rappels administratifs FMI / Rédaction des rapports.

Stage Technique et Test Théorique des Arbitres JAD / FEM du 24/11/2018

Lieu : Montry.

Programme :

- Intervenant extérieur et Thème Technique à définir.
- Rappels administratifs FMI / Rédaction des rapports.

Module Foot Animation des 24/10 et 31/10/2018

- La 1ère formation d'arbitre foot animation aura lieu au District de Montry les 24/10 et 31/10/2018 (après-midi).

- La 2ème formation d'arbitre foot animation aura lieu à Melun les 21/11 et 28/11/2018 (après-midi).

### Section « FUTSAL et Football Diversifié »

Animation : Patrick OSSET

#### Formation initiale Arbitre Futsal du 20/10/2018

Lieu : Montry.

Un sondage a été envoyé à l'ensemble des arbitres officiels SEN FOOT à 11.

Se sont déclarés candidats à cette formation :

BOUALI	Ahmed
IKOUMBA IKOUMBA	Martin
DURAND	Philippe
SAHLI	Yassine
BERTUGLIA	Frederic
PEBEYRE	Julien

A date, nombre de candidats non arbitres inscrits : 1 candidat.

#### Formation perfectionnement Arbitre Futsal du 03/11/2018

Lieu : Bailly-Romainvilliers.

#### Arbitres convoqués :

CAKIR Ahmet  
 DEFAA Abdelali  
 EL QANDILI Zouhir  
 FERREIRA Christopher  
 GARRIDO Antonio  
 JUBERT Philippe  
 RABELLE Frederic  
 SEDEF Abdrahim  
 SEMNI Najib  
 TAYA Jean Pierre  
 VINCENSINI Christophe  
 ZEMMOURI Sidi Ahmed

Les candidats Futsal qui auront participé à la formation du 20 octobre 2018 seront aussi conviés à participer au stage de perfectionnement.

#### Programme du Stage :

- 8h30 : Accueil de l'équipe CDA ; préparation du Gymnase.
- 8H45 : Accueil des stagiaires.
- 9H00 : Présentation et entrainement aux tests physiques (Agilité, Vitesse).
- 10h00 : Biathlon des connaissances.
- 11h00 : Pratique terrain (Placement, Déplacement, Gestuelle, Atelier miroir etc...) ; situation en condition réelle organisation match entre arbitres.
- 12h00 : Echanges Questions / Réponses.
- 12h15 : Fin du Stage.

#### Test théoriques et physiques Futsal du 17/11/2018 – 8h30 / 13h00

Lieu : Montry.

#### Arbitres convoqués :

CAKIR Ahmet  
 DEFAA Abdelali



EL QANDILI Zouhir  
FERREIRA Christopher  
GARRIDO Antonio  
JUBERT Philippe  
RABELLE Frederic  
SEDEF Abdrahim  
SEMNI Najib  
TAYA Jean Pierre  
VINCENSINI Christophe  
ZEMMOURI Sidi Ahmed

Les Candidats en formation initiale futsal seront également convoqués.

#### Section « Filière Arbitrage Régional – Jeunes Arbitres »

Animation : Florent MARMION – Cyril DELL'ANGELA

La séance FAR programmée le 21/09/2018 a été annulée.  
La 1ère séance FAR se déroulera le 16/11/2018.

#### Intervention des participants

##### **Alain WATTIAU :**

Souligne le manque d'arbitres participants aux sessions de formation continue. Un bilan sera fait après la prochaine séance et le cas échéant, une des deux sessions organisées pourrait être annulée.

Prochaine réunion de CDA : **09/11/2018 à 19h00 à Melun.**

#### Arbitres à convoquer (à ce jour) :

- SAHLI Yassine.
- SILVA Thomas.
- FONTAINE Newfel.

Fin de la réunion : **22H30.**



# Commission Départementale des Statuts & Règlements

## PROCÈS VERBAL du mardi 06 novembre 2018

**Présidence** : Julio MARQUES

**Secrétaire de séance** : Didier MARIN

**Présents** : Didier ANDRE - Patrick GAUDIN - William GERVAIS - Patrick MOUILLARD - Alain PARENT - Patrick SCOARNEC - Patrick STEFFEN - Martial THIOUX

**Assiste** : Christiane CAU (CD)

**Absents excusés** : José AFONSO DIREITO - Michel MOUAZÉ - Stéphane GUILLOT - David MACIEJEWSKY

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité d'appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délai prévus dans l'annuaire du District Titre IV, article 31.1 Toute personne convoquée ou désirant être entendue par la Commission sera reçue à l'Espace Claude MAKSDUD, salle 1, où siège la Commission.

### AUDITION

**Match N°20522703**

**GRETZ TOURNAN 2 – THORIGNY 1**

**U15 D3B du 13/10/2018**

La Commission,

après avoir pris connaissance des courriels des clubs de THORIGNY et GRETZ TOURNAN,

**Après avoir noté les absences non excusées :**

**Du club de GRETZ TOURNAN,**

\* M. Roger MENDY,

**Après audition de :**

**Du club de GRETZ TOURNAN,**

\* M. Gomis LESSATHE, dirigeant

**Du club de THORIGNY,**

\* M. Steve MACHADO, éducateur,

\* M. Freddy BISMUTH, représentant du club,

Considérant que l'arbitre central du club de GRETZ TOURNAN de la 1ère période a été remplacé par une autre personne en 2<sup>ème</sup> période,

Considérant que M. Gomis LESSATHE, dirigeant du club GRETZ TOURNAN a confirmé que les changements ont bien été effectués en 2<sup>ème</sup> période,

Considérant que M. Steve MACHADO, éducateur du club de THORIGNY confirme qu'il n'a pu avoir accès à la tablette pour faire sa réclamation sur la FMI,  
Dit la réclamation de THORIGNY recevable et fondée,  
Règlements Généraux Titre III Article 17.3 & Article 17.5, a)  
*Exception à cette règle : dans les compétitions de District du Dimanche Matin (CDM, Vétérans, + 45 Ans..) sauf l'Excellence, la fonction d'arbitre assistant peut être exercée par un joueur inscrit sur la feuille de match. Celui-ci pourra être remplacé par un autre joueur participant à la rencontre et lui-même pourra participer à ce match. Le changement d'arbitre assistant ne pourra se faire qu'à la mi-temps. Toute infraction à cette exception entraînera la perte du match.*  
Règlements Généraux Titre III Article 17.5, c)  
Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré  
Dit,  
Match perdu par pénalité (-1point ; 0 but) à l'équipe de GRETZ TOURNAN 2  
Et en attribue le gain (3 points ; 3 buts) à l'équipe de THORIGNY.  
- DB de GRETZ TOURNAN : 43,50€  
- CR de THORIGNY / 43.50€

## **CHAMPIONNAT**

### **Match N°20580413**

#### **GOELLYCOMPANS 1 – GRETZ TOURNAN 1**

##### **U17 D1 du 21/10/2018**

La Commission, après étude des pièces versées au dossier,  
Pris connaissance de l'évocation, de l'équipe de GOELLYCOMPANS concernant le joueur Erwan GUZEL susceptible d'être suspendu,  
Considérant les observations du club de GRETZ TOURNAN,  
Considérant que l'équipe de GRETZ TOURNAN a fait participer :  
\*M. Erwan GUZEL, joueur  
Considérant qu'il était suspendu pour 1 match à compter du 28/05/2018,  
Considérant que le joueur Erwan GUZEL a été sanctionné d'un match ferme de suspension, par la Commission Départementale de Discipline en date du 23/05/2018, avec date d'effet du 28/05/2018, décision publiée sur Footclubs le 25/05/2018, et non contestée.  
Considérant que l'équipe de GRETZ TOURNAN a joué depuis cette date, 2 matches auxquels le joueur supra a participé,  
Considérant qu'au 21/10/2018, le joueur supra, n'avait pas purgé son match de suspension,  
Considérant de ce fait qu'il n'était pas qualifié à la date du match,  
Jugeant en premier ressort,  
Dit,

Match perdu par pénalité (-1point ; 0 but) à l'équipe de GRETZ TOURNAN 1

Et en attribue le gain, (3 points ; 0 but) à l'équipe de GOELLYCOMPANS.

De plus, elle inflige aux joueurs :

\*M. Erwan GUZEL,

1 match de suspension supplémentaire à compter du 12/11/2018

- DB de GRETZ TOURNAN : nombre de joueurs suspendus = 1 X 45 € + frais de dossier,

- CR de GOELLYCOMPANS. : 43.50€

Titre V Articles 41.2 et 41.4

### **Match N°20497252**

#### **GOELLYCOMPANS 1 – LE PIN VILLEVAUDE 1**

##### **SENIORS D2 A du 21/10/2018**

La Commission, après étude des pièces versées au dossier,  
Pris connaissance de l'évocation, de l'équipe de GOELLYCOMPANS concernant le joueur Nicolas SIMON susceptible d'être suspendu,  
Considérant les observations du club de LE PIN VILLEVAUDE,  
Considérant que l'équipe de LE PIN VILLEVAUDE 1 a joué un match en coupe de France le 19/09/2018 et l'a opposé à l'équipe de LE MÉE,

Considérant que le joueur M. Nicolas SIMON n'était pas inscrit sur la feuille de match et qu'il n'a pas participé à la rencontre,

De ce fait dit que le joueur supra a purgé sa suspension le 16/09/2018 et était donc qualifié depuis le 23/09/2018.

Evocation non fondée

- DB de GOELLYCOMPANS : 43,50€

**Match N°20848647**

**VAL DE L'YERRES 21 – PONTAULT UMS 21**

**+45 ANS groupe E du 21/10/2018**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'équipe de VAL DE L'YERRES 21 était absente,

Considérant le courrier de PONTAULT UMS 21, qui s'est déplacé pour jouer la rencontre et qui a trouvé le terrain fermé.

Considérant la fermeture du terrain sans avis de ROZAY,

Considérant l'absence de la FMI,

Jugeant en premier ressort,

Après en avoir délibéré décide,

Match perdu par forfait (-1 point ; 0 but) à l'équipe de VAL DE L'YERRES 21

Et attribue le gain (3 points ; 5 buts) l'équipe de PONTAULT UMS 21.

*Règlements généraux Titre III Article 23.1*

## **EN COURS D'EXAMEN**

**Match N°20517383**

**LE MEE 1 – VAUX ROCHETTE 1**

**U15 D1 du 13/10/2018**

**Match N°20937924**

**CESSON VSD 6 – BRESMONT FC 6**

**CDM D3B du 14/10/2018**

## **COUPE**

**Match N°21082472**

**CHAMPS AS 2 – CHAMPS FC 1**

**COUPE COMITE SENIORS du 04/11/2018**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier et après lecture de la feuille de match,

Hors la présence de Mme Christiane CAU

Considérant l'arrêt du match suite à la blessure du gardien de but de l'équipe de CHAMPS AS 2 survenu à la 70<sup>ème</sup> min,

Considérant que l'intervention des secours a été nécessaire,

Considérant que pour la reprise de la rencontre, l'arbitre a jugé de l'impraticabilité dû au manque de luminosité,

La Commission après en avoir délibéré dit match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions.

**Match N°21083373**

**MAGNY 11 – MORET-VENEUX 11**

**COUPE 77 VETERANS du 04/11/2018**

Réclamation d'après match de MORET-VENEUX sur la participation au match en référence, de joueurs titulaires d'une licence ayant le cachet Mutation et Mutation hors période de l'équipe de MAGNY 11, pour la dire recevable en la forme,

**Considérant que le nombre de mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 joueurs, dont 2 hors délais,**

Considérant que le club de MAGNY 11 n'est pas en infraction avec le statut de l'arbitrage,  
Considérant que 12 joueurs mutés ont participé à la rencontre : Ms Samire BELHASSENA, Abdneacer BETKA, Amadou DIALLO, Gregory FOUCART, El Hassan MAKROUF, Joric MARCHAND, Sebastien MELIANI, Kevin MERCAN, Marc Andre PINARD, Christophe SOYARD, dont 2 hors délais : Soufyen FILALI (enregistrement le 22/07/2018), Jocelyn GEOLIER (enregistrement le 16/09/2018),

Jugeant en premier ressort et après en délibéré,

Dit la réclamation de MORET-VENEUX recevable et fondée

Décide match perdu par pénalité (0 but) à l'équipe de MAGNY 11 et qualifie l'équipe de MORET-VENEUX (1 but) pour le tour suivant.

- DB de MAGNY : 43.50 €

- CR de MORET-VENEUX : 43.50 €

RSG District 77 Nord Titre II Article 7.5

#### **Match N°21083335**

##### **BAGNEAUX NEMOURS 21 – MELUN 21**

##### **COUPE 77 +45 ANS du 04/11/2018**

La Commission, après étude des pièces versées au dossier,

Pris connaissance de la réclamation confirmée de l'équipe de MELUN 21 concernant la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs composant l'équipe de BAGNEAUX NEMOURS 21, susceptibles d'avoir été éliminés lors d'une rencontre officielle de coupe avec une autre équipe de leur club pour la dire recevable en la forme,

Considérant que l'équipe BAGNEAUX NEMOURS 21 a été éliminée de la Coupe Crédit Mutuel IDF le 14/10/2018 l'adversaire étant IGNY AFC 11,

Considérant, après vérification, que les joueurs : Patrick BRUCY, Jean Pierre RISPAIL, Nicolas JAHAN et David MARTIN ont participé à la rencontre du 14/10/2018,

Considérant que ces joueurs figuraient également sur la feuille de match en référence,

Considérant l'Article 8 du Règlement de la Coupe 77 + de 45 ans,

Après en avoir délibéré dit,

Réclamation fondée et donne match perdu à l'équipe de BAGNEAUX NEMOURS 21(0 but) et qualifie l'équipe de MELUN 21 (1 but) pour le tour suivant.

- DB de BAGNEAUX NEMOURS : 43.50 €

- CR de MELUN : 43.50 €

#### **Match N°21083296**

##### **MORMANT FC 1 – VILLEPARISIS 2**

##### **COUPE COMITE U15 du 03/11/2018**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'équipe de VILLEPARISIS 2 ne s'est pas présentée au coup d'envoi suite à des problèmes sur l'un des véhicules transportant les joueurs,

Considérant qu'un justificatif a été transmis au District par la Mairie de VILLEPARISIS ainsi qu'au club adverse,

Jugeant en premier ressort,

Après en avoir délibéré décide,

Match à jouer et transmet le dossier à la Commission d'Organisation des Compétitions

#### **Match N°21082420**

##### **ST THIBAUT 1 – VAL D'EUROPE 2**

##### **COUPE 77 SENIORS du 04/11/2018**

La Commission, après étude des pièces versées au dossier,

Pris connaissance de la réserve confirmée de l'équipe de ST THIBAUT 1 concernant la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs composant l'équipe de VAL D'EUROPE 2, susceptibles d'avoir été éliminés lors d'une rencontre officielle de coupe avec une équipe supérieure de leur club,

Considérant que l'équipe VAL D'EUROPE 1 a été éliminée de la Coupe Seniors Crédit Mutuel Idf le 30/09/2018, l'adversaire étant SARCELLE Aas 1,

Considérant, après vérification, que le joueur M.Yoann PUEYO figurait sur la feuille de match référencée ci-dessus a participé à la rencontre du 30/09/2018,

Jugeant en premier ressort,  
Après en avoir délibéré,  
Dit la réclamation de l'équipe de ST THIBAULT 1 recevable et fondée,  
Et donne match perdu à l'équipe de VAL D'EUROPE 2 et qualifie l'équipe de ST THIBAULT 1 pour le tour suivant.

- DB de VAL D'EUROPE : 43.50€

- CR de ST THIBAULT : 43.50 €

RSG District Article 7.8

Règlements Coupe Article 8

## **CONVOCATIONS**

### **Match N°21083361**

**COULOMMIERS 11 – CHELLES 11**

**VETERANS COUPE 77 du 04/11/2018**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, suite au courrier du club de Chelles

**Convoque pour sa réunion du 20 novembre 2018 à 19h00 à Montry,**

#### **Du club de COULOMMIERS,**

Mr. Benjamin RAMOS, arbitre bénévole

Mr Shawn RAMOS, arbitre assistant

Mr. Youssef AMMAR, capitaine

Mme Laurence MARWANE, délégué

#### **Du club de CHELLES,**

Mr Mohamed BADIS, capitaine

Mr Aden ILDES, arbitre assistant

Mr Rodrigue MAGDELONNETTE, délégué

Mr Clément BELOT, éducateur

### **Match N°20939359**

**NANDY 1 – PROVINS-SOURDUN 1**

**U15 D4F du 20/10/2018**

Évocation de la Commission suite au courrier du club de NANDY sur la participation d'un joueur non licencié en lieu et place d'un joueur de PROVINS-SOURDUN mentionné sur la FMI

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

**Convoque pour sa réunion du 13/11/2018 à 19 heures 30 à Melun :**

#### **Du club de NANDY :**

\* M., Arnold MOKALAMBA, Arbitre de la rencontre

\* M., Patrick DIOCHON, Président

\* M., Teddy DIOCHON, Educateur

#### **Du club de PROVINS-SOURDUN :**

\* M., Laure HAUTECOEUR, Présidente

\* M., Khalil ZERROUKI, Educateur

\* M., Matt NARAYANINSAMY, Joueur



# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du mardi 06 novembre 2018

**Président de séance** : André ANTONINI

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude OFFREDI

**Présent** : Jean Yves VISSUZAINÉ - Jean-Marie GENTILS - Jean-Paul PEYRIN

**Assiste** : Monique MACHO (CD)

**Excusés** : Simone POTEAU - David VATER

**La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.**

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- \* **Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories des **06-13-20 /10**
- \* **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- \* **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- \* **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

### **SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE (FMI)**

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

**NOTE** : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

**La Commission prend note des différents rapports reçus suivants :**

**MATCH: 20916932**

**FUTSAL D1**

**VILLEPARISIS /ROISSY BRIE FUTSAL FC du 13/10/2018**

Lecture du rapport de l'arbitre

Le club de VILLEPARISIS n'a pu fournir de tablette

### **FEUILLES DE MATCH ET DE PLATEAUX MANQUANTES**

**La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois les feuilles de match aux clubs ci-dessous :**

**Match 20995716 Vétérans + 55 poule A du 04/11/2018**

PLAINE DE France 32 / MITRY OURCQ PORTG 31

**Match 21029869 Critérium U13 F. du 20/10/2018**

ROISSY EN BRIE 1 / BRIARD 1

La Commission réclame pour la 2<sup>ème</sup> fois et dernière fois avant sanction les feuilles de match

**Match 20995443 Vétérans + 55 poule A du 21/10/2018**

NOISIEL 31 / CAMPELIENNE 31

**Match 20995578 Vétérans + 55 poule B du 21/10/2018**

PLAINE DE FRANCE 31 / COULOMMIERS 31

**Match 20995715 Vétérans + 55 poule C du 21/10/2018**

BUSSY 31 / LE PIN VILLEVAUDE 31

**Match 21054645 Critérium Seniors F. du 13/10/2018**

NANTEUIL 1 / VILLEPARISIS-PORT. OURCQ 1

**Match 21054646 Critérium Seniors F. du 13/10/2018**

BUSSY ST GEORGES 1 / MOUSSY NEUF 1

**Match 21030559 Critérium U16 F. du 14/10/2018**

MITRY MORY 1 / BREUILLOISE 1

**Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :**

**Match 21030217 U14 du 13/10/2018**

ESBLY 14 / SAVIGNY FC 14

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant ESBLY 14 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur SAVIGNY 14 (0 but).

**Match 20954227 Futsal D2 du 12/10/2018**

ETOILE FUTSAL 2 / CHESSY FUTSAL 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant ETOILE FUTSAL 2 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur CHESSY FUTSAL (0 but).

**Match 21054642 Critérium Seniors Féminin Poule B du 6/10/2018**

PAYS CRECOIS 1 / BUSSY ST GEORGES 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant PAYS CRECOIS 1 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur BUSSY ST GEORGES 1 (0 but).

**Match 21029531 Critérium U16 Féminin Poule A du 7/10/2018**

MONTEREAU 1 / CHAMPENOIS MV 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant MONTEREAU 1 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur CHAMPENOIS MV 1 (0 but).

**Match 21029503 Critérium U16 Féminin Poule B du 7/10/2018**

LESIGNY 1 / ENT. NANDY/SAVIGNY 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant LESIGNY 1 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur ENT. NANDY/SAVIGNY 1 (0 but).

**Match 20129867 Critérium U13 Féminin Poule B du 6/10/2018**

ENT. NANDY/SAVIGNY 1 / ST PATHUS OISSERY 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,



La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant ENT. NANDY/SAVIGNY 1 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur ST PATHUS OISSERY 1 (0 but).

**Match 21029869 Critérium U13 Féminin Poule B du 6/10/2018**

ROISSY 1 / BRIARD 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant ROISSY 1 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur BRIARD 1 (0 but).

**CRITERIUM U 13 EXCELLENCE du 6/10 :**

Absence du plateau à CESSON VSD

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€) au club de CESSON.

**Match 21036703 U12/U13 Avenir Poule B du 06/10/2018**

VILLENROY 2 / MEAUX ADOM 2

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant VILLENROY 2 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur MEAUX ADOM 2 (8 buts).

**Match 21036731 U12/U13 Avenir Poule C du 06/10/2018**

CLAYE SOUILLY 3 / BREUILLOUSE 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant CLAYE SOUILLY 3 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur BREUILLOUSE 1 (0 but).

**Match 21036759 U12/U13 Avenir Poule D du 06/10/2018**

CLAYE SOUILLY 4 / BREUILLOUSE 2

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant CLAYE SOUILLY 4 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur BREUILLOUSE 2 (0 but).

**Match 21036788 U12/U13 Avenir Poule E du 06/10/2018**

VAL DE France 3 / NOISIEL FC 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant VAL DE France 3 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur NOISIEL FC 1 (0 but).

**Match 21036815 U12/U13 Avenir Poule F du 06/10/2018**

COLLEGIEN 2 / VAL D'EUROPE 4

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant COLLEGIEN 2 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur VAL D'EUROPE 4 (0 but).

**Match 21036816 U12/U13 Avenir Poule F du 06/10/2018**

VAL DE France 4 / NOISIEL FC 2

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,

La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant VAL DE France 4 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur NOISIEL FC 2 (0 but).

**Match 21036844 U12/U13 Avenir Poule G du 06/10/2018**

BUCEENNE 2 / BRIE DES MORINS

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant BUCENNE 2 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur BRIE DES MORINS (0 but).

**Match 21037047 U12/U13 Avenir Poule N du 06/10/2018**

ROISSY 4 / LIEUSAINT 3

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant ROISSY 4 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur LIEUSAINT 3 (0 but).

**Match 21037102 U12/U13 Avenir Poule P du 06/10/2018**

MONTEREAU 3 / LE MEE 6

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant MONTEREAU 3 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur LE MEE 6 (0 but).

**Match 21037130 U12/U13 Avenir Poule Q du 06/10/2018**

MONTEREAU 4 / LE MEE 7

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant MONTEREAU 4 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur LE MEE 7 (0 but).

**Match 21037185 U12/U13 Avenir Poule S du 06/10/2018**

BOIS LE ROI 2 / HERICY VULAINES 2

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant BOIS LE ROI 2 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur HERICY VULAINES 2 (0 but).

**Match 21037244 U12/U13 Avenir Poule U du 06/10/2018**

PROVINS SOURDUN 3 / LONGUEVILLE 3

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant PROVINS SOURDUN 3 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur LONGUEVILLE 3 (0 but).

CRITERIUM U 11 EXCELLENCE du 6/10 :

Absence du plateau à ROISSY

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€) au club de ROISSY.

CRITERIUM U10/U11 AVENIR du 6/10:

**Match 21035345 U10/U11 Avenir Poule A du 06/10/2018**

BRIE FC 3 / COSMO 3

Considérant le courrier de BRIE FC.

Considérant que le club de COSMO était en possession de la feuille de match..

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant COSMO 3 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur BRIE FC 3 (0 but).

**Match 21035347 U10/U11 Avenir Poule A du 06/10/2018**

VAL D'EUROPE 3 / VAL D'EUROPE 8

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant VAL D'EUROPE 3 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur VAL D'EUROPE 8 (0 but).

**Match 21035373 U10/U11 Avenir Poule B du 06/10/2018**

BRIE FC 4 / COSMO/MAREUIL 2

Considérant le courrier de BRIE FC.

Considérant que le club de COSMO/MAREUIL était en possession de la feuille de match..

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant COSMO/MAREUIL 2 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur BRIE FC 4 (0 but).

**Match 21035375 U10/U11 Avenir Poule B du 06/10/2018**

VAL D'EUROPE 4 / MEAUX CS 9

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant VAL D'EUROPE 4 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur MEAUX CS 9 (0 but).

**Match 21035512 U10/U11 Avenir Poule E du 06/10/2018**

NOISIEL FC 1 / CHELLES 3

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant NOISIEL FC 1 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur CHELLES 3 (0 but).

**Match 21035540 U10/U11 Avenir Poule F du 06/10/2018**

NOISIEL FC 2 / CHELLES 4

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant NOISIEL FC 2 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur CHELLES 4 (0 but).

**Match 21035598 U10/U11 Avenir Poule H du 06/10/2018**

MAGNY 2 / VAL DE France 4

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant MAGNY 2 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur VAL DE FRANCE 4 (0 but).

**Match 21035626 U10/U11 Avenir Poule I du 06/10/2018**

NANTEUIL 1 / BUCEENNE 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,

La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant NANTEUIL 1 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur BUCEENNE 1 (0 but).

**Match 21035654 U10/U11 Avenir Poule J du 06/10/2018**

FERTE 3 / JOUARRE 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant FERTE 3 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur JOUARRE 1 (0 but).

**Match 21035680 U10/U11 Avenir Poule K du 06/10/2018**

NOISIEL FC 3 / CHAMPS 5

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant NOISIEL FC 3 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur CHAMPS 5 (0 but).

**Match 21035681 U10/U11 Avenir Poule K du 06/10/2018**

LOGNES 3 / FFA 77 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant LOGNES 3 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur FFA 77 1 (0 but).

**Match 21035736 U10/U11 Avenir Poule M du 06/10/2018**

MAGNY 1 / ANNET 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant MAGNY 1 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur ANNET 1 (0 but).

**Match 21035737 U10/U11 Avenir Poule M du 06/10/2018**

DAMMARTIN 3 / CLAYE SOUILLY 5

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant DAMMARTIN 3 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur CLAYE SOUILLY 5 (0 but).

**Match 21035821 U10/U11 Avenir Poule P du 06/10/2018**

BRIARD 5 / CHAUMES VERNEUIL OZOUEUR 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant BRIARD 5 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur CHAMES VERNEUIL OZOUEUR 1 (0 but).

**Match 21035851 U10/U11 Avenir Poule Q du 06/10/2018**

PONTAULT 4 / ROISSY 5

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant PONTAULT 4 – et d'attribuer le gain du match au club visiteur ROISSY 5 (0 but).

**Match 21037359 U10/U11 Avenir Poule Z du 06/10/2018**

ST GERMAIN LAVAL 1 / MAROLLES 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,

La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant ST GERMAIN LAVAL – et d'attribuer le gain du match au club visiteur MAROLLES 1 (0 but).

#### CRITERIUM U9 AMBITION du 6/10 :

Plateau à ROISSY EN BRIE

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€) au club de ROISSY.

## **FORFAITS**

**MATCH: 20995565**

**COULOMMIERS 31 / ANNET-ST THIBAUT-LAGNY-THORYGNY 32**

**CRIT 55 ans Gr B du 4/11**

Lecture du courrier de l'équipe de COULOMMIERS avisant du forfait de son équipe.

**2<sup>ème</sup> forfait**

**MATCH: 20995712**

**MOUSSY NEUF 31 / GOELLY COMPANS-BRIE NORD-DAMMARTIN 31**

**CRIT 55 ans Gr C du 21/10**

Lecture de la feuille de match. Forfait de l'équipe de GOELLY COMPANS-BRIE NORD-DAMMARTIN.

**1<sup>er</sup> forfait – 31€**

**MATCH: 20916934**

**AVON FUTSAL 1 / MAY EN MULTIEN 1**

**FUTSAL D1 du 3/11**

Lecture du courrier de l'équipe de MAY EN MULTIEN avisant du forfait de son équipe.

**1<sup>er</sup> forfait**

**Plateau U7 du 13/10 à HERICY VULAINES**

Forfait avisé de l'équipe d'AMICALE BOCAGE.

## **RENCONTRES REPORTEES OU INVERSEES**

**MATCH: 20995593**

**TORCY PVM / PLAINE FRANCE**

**CRIT 55 ans Gr B du 25/11**

Cette rencontre est inversée et se jouera STADE JC LAURENT à CHARNY

Accord de la Commission et des deux clubs.

## **CHANGEMENTS D'HORAIRES**

**MATCH: 20916945**

**ROISSY FUTSAL 2 / MAY**

**FUTSAL D1 du 24/11**

Lecture du courrier du club de ROISSY FUTSAL avisant que cette rencontre aura lieu à 16h.

Accord de la Commission qui demande au club d'en avisé son adversaire.

**MATCH: 21021882**

**ENT. NANDY-SAVIGNY 1 / MONTEREAU**

**CRIT. SENIORS F. du 10/11**

Cette rencontre aura lieu le même jour à 16h30.

Accord de la Commission et des deux clubs.

**MATCH: 21029545**

**BAGNEAUX NSP 1 / MELUN 1**

**CRIT. U16F du 18/11**

Demande de report de la rencontre de la part de MELUN suite à l'organisation de la Coupe de France au 16/12.

Accord de la Commission et des deux clubs.

## **CHANGEMENTS D'HORAIRE POUR L'ANNEE**

**FUTSAL D2**

**TORCY FUTSAL 4**

Lecture du courrier du club nous avisant que les matchs auront lieu les samedis à 14H au gymnase de l'Arche Guedon.

Accord de la commission.

Prochaine réunion le **Mardi 13 novembre à 18H00**



# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du jeudi 08 novembre 2018

**Présidence** : André ANTONINI

**Secrétaire de séance** : Marcel CULEDDU

**Présents** : Francis BERNAVILLE - Roland BENOIT- Sylvère MULLER

**Absents excusés** : André LE MINOUX - Jean-Yves MEUNIER

**La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.**

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

**\*Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories des **27 et 28 Octobre 2018 et 03 et 04 novembre 2018**

**\*Enregistrement** et mise à jour des forfaits.

**\*Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

**\*Traitement** des demandes d'horaires Spéciaux

**\*Reports de matchs, Modifications d'horaires, Fermeture de terrains**

**\*Retraits / Forfaits**

### **UTILISATION TABLETTE**

**ATTENTION 1 MATCH = 1 TABLETTE, vous ne pouvez pas utiliser une tablette pour enregistrer deux matches qui se déroulent à domicile en même temps.**

### **SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)**

**En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.**

**NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.**

#### **Match 209372270 Gatinais VDL 1 – St Thibault 1 U19 D3du 21/10/2018**

La Commission, après avoir noté le problème survenu avec la FMI, demande aux clubs de Gatinais VDL et St Thibault de bien vouloir lui fournir, pour sa réunion du 08 novembre 2018 :

Suite à la réception de la copie de la feuille de match du club de Gatinais Val de Loing et de l'extraction de la feuille de match du club de Saint Thibault avec les indications suivantes : pas de carton jaune ou rouge, pas de blessé et score deux à deux (2 à 2).

La Commission entérine le score.

## FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

### **Match 20514722 Vétérans D1 du 23/09/2018**

Dammartin CS11 – Chevy Cossigny FC11

-En attente de réception de l'original de la feuille de match

### **Match 20848648 Vétérans+45 Poule E –du 23/09/2018**

Pays Créçois 21 – Bucéenne 21

-En attente de réception de l'original de la Feuille de match

**La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

### **Match 20939212 U 15 D4 Poule B**

Noisiel 1 – Dammartin Cs 1 du 01/11/2018

### **Match 21082417 Coupe 77 Seniors**

Quincy 1 – Torcy P.V.M.Us 3 du 4/11/2018

### **Match 21082455 Coupe Comité Seniors**

Champenois Mam. Ver. 1 – Emerainville 2 du 4/11/2018

### **Match 21083419 Coupe Comité Vétérans**

FC Cosmo/Mareuil 12 – Villenoy 12 du 4/11/2018

### **Match 21082863 Coupe 77 U17**

Thorigny 1 – Bussy 2 du 4/11/2018

### **Match 21082873 Coupe Comité U17**

Ferrières 1 – Brie Est Fc 1 du 4/11/2018

### **Match 21082958 Coupe 77 U15**

Esp Provins –Sourdun 1 – Saint Mard 1 du 03/11/2018

### **Match 21082959 Coupe 77 U15**

Villeparisis 1 – Fc Varennes 1 du 03/11/2018

### **Match 21083292 Coupe Comité U15**

Val d'Europe/Magny 3 – Gretz Tournan 2 du 03/11/2018

**La Commission réclame pour la 2<sup>ème</sup> et dernière fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

### **Match 20910264 Seniors D4 poule A du 28/10/2018**

FC Cosmo/Mareuil 2– Breuilloise 1

### **Match 20848660 +45 ANS poule E du 14/10/2018**

Val de l'Yerres 21– Noisiel 21

### **Match 20848647 +45 ANS poule E du 21/10/2018**

Val de l'Yerres 21– Pontault UMS 21

### **Match 20580416 U17 D1 du 21/10/2018**

Lieusaint 2 – Ponthierry 1

### **Match 20936092 U17 D3 poule F du 21/10/2018**

Provins-Sourdun 1 – Bombonnaise 1

**Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes**

### **Match 20935830 U17 D3 poule C du 14/10/2018**

Fc Cosmo/Mareuil 1 – Val d'Europe 2

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,

La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) au club recevant FC Cosmo/Mareuil 1 et d'attribuer le gain du match au club visiteur Val d'Europe 2 (3 points ; 0 but).

### **Match 20522703 U15 D3 poule B du 13/10/2018**

Gretz Tournan 2 – Thorigny 1

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,



La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) au club recevant Gretz Tournan 2 et d'attribuer le gain du match au club visiteur Thorigny 1 (3 points ; 0but).

**Match 20939228 U15 D4 poule B du 20/10/2018**

Pommeuse 1 – St Mard 2

Considérant la non réception de la feuille de match ci-dessus suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) au club recevant Pommeuse 1 et d'attribuer le gain du match au club visiteur Saint Mard 2 (3 points ; 0but).

## **REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE**

### **Matchs reportés sans date des 03 et 04 novembre 2018**

**Match 21083307 Lognes 21 - Othis 22 Coupe 77 + 45 ans du 04/11/2018**

Considérant la fermeture du terrain annexe de Lognes,  
Considérant que les terrains d'Othis étaient occupés ce jour, rendant l'inversion impossible le 04/11/2018,  
Considérant que la rencontre a été reportée sans date,  
Considérant l'article 6 du Règlement de la Coupe 77 °+45 ANS, la rencontre est inversée,  
La rencontre est à jouer au plus tard le 22/11/2018 (**date limite**),

**Match 21082670 Bussy 1 - Val de L'Yerres1 Coupe 77 U19 du 04/11/2018**

Considérant la fermeture du stade Herzog de Bussy,  
Considérant que le stade Jazy ouvert était ouvert mais occupé,  
Considérant que le terrain de référence de l'équipe de Val de L'Yerres était occupé, rendant l'inversion impossible le 04/11/2018  
Considérant que la rencontre a été reportée sans date,  
Considérant l'article 6 du Règlement de la Coupe 77 °U19, la rencontre est inversée,  
La rencontre est à jouer au plus tard le 22/11/2018 (**date limite**),

**Match 21082882 Savigny 2 - Mitry Mory 2 Coupe Comité U17 du 04/11/2018**

Considérant la fermeture du stade Ladoumègue de Mitry Mory  
Considérant que le terrain de référence de l'équipe de Savigny était disponible, rendant l'inversion possible le 04/11/2018  
Considérant l'article 6 du Règlement de la Coupe Comité U17, la rencontre a été inversée,  
Considérant que le club de Savigny a informé le District que la rencontre ne pouvait avoir lieu sur ces installations, le terrain de référence n'étant pas disponible (non tracé)  
Considérant que la rencontre a été reportée sans date,  
Considérant l'article 6 du Règlement de la Coupe Comité U17, la rencontre est inversée,  
La rencontre est à jouer au plus tard le 22/11/2018 (**date limite**),

### **10 et 11 novembre 2018**

**En raison d'une rencontre de Coupe Gambardella, le match de championnat ci-dessous est reporté à une date ultérieure :**

Match 20516922 – **Gretz Tournan 1** –Val d'Europe/Magny 1 U19 D2 Poule B

**Match 20937276 Chevry/Presles 1 - Coulommiers 1 U19 D3du 11/11/2018**

Demande du changement d'horaire via Footclubs du club de Chevry/Presles pour jouer la rencontre à 15h00 au stade B. Lizarazu de Presles,  
En attente réponse du club de Coulommiers.

**Match 20939366 Varennes 1 – Bois le Roi 1 U19 D3 du 11/11/2018**

Demande du changement d'horaire et de terrain via Footclubs du club de Varennes pour jouer la rencontre à 16h00 au stade G.Delbois à Varennes s/ Seine,  
En attente réponse du club de Bois le Roi.

**Match U 19 D2 poule B Vaux la RochetteFc 1 – Ozoir 1**

En raison de l'indisponibilité d'une partie des vestiaires, suite à une réquisition municipale (commémoration du 11 novembre 2018)  
Demande de report du club de Vaux Rochette,  
La Commission valide la demande, la rencontre est reportée à une date ultérieure,

**17 et 18 novembre 2018**

**Match 20521069 Claye Souilly 2 – Trilport 1 U15 D2 A du 17/11/2018**

Demande du changement d'horaire via Footclubs du club de Claye Souilly pour jouer la rencontre à 15h00 au stade C.Petit (terrain synthétique) à Claye Souilly,  
En attente réponse du club de Trilport.

**Match 20939372 Bagneaux Nemours 2 – Varennes 1 U15 D4 F du 17/11/2018**

Demande du changement d'horaire via Footclubs du club de Bagneaux Nemours pour jouer la rencontre à 16h15 au Stade H.Aubourg à Bagneaux Sur Loing  
En attente réponse du club de Varennes.

**Match 20497658 Chevry 77 1 – Melun 3 Seniors D2 B du 18/11/2018**

Demande d'Inversion, de changement de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de Melun pour jouer la rencontre le 17/11/2018 à 18h00 sur les installations du club de Melun.  
En attente de réponse du club de Chevry

**Match 20521249 Le Mée 2– Gatinais VDL 1 U15 D2 C du 17/11/2018**

Demande du changement d'horaire via Footclubs du club de Le Mée pour jouer la rencontre à 13h45 au Parc des Sports de Pozoblanco à le Mée s/ Seine  
Refusée par le club de Gatinais.

**24 et 25 novembre 2018**

**Match 20497581 Emerainville 1 – Lesigny 1 Seniors D2 B du 18/11/2018**

Demande d'Inversion aller-retour via FOOTCLUBS du club d'Emerainville pour jouer la rencontre du 25/11/2018 sur les installations du club de Lesigny.  
En attente de réponse du club de Lesigny

**19 et 20 janvier 2019**

**Match 20580452 Cesson Vsd 1 – Lieusaint Foot As 2 du 20/01/2019**

Demande de changement de date via FOOTCLUBS du club de Cesson Vsd pour jouer la rencontre le 19/01/2019 à 16h30  
En attente de réponse du club Lieusaint Foot As

**16 et 17 février 2019**

**Match 20936065 Avon 1 – Nandy 1 U19 D2 du 17/02/2019**

Demande de changement d'horaire via FOOTCLUBS du club d'Avon pour jouer la rencontre le 17/02/2019 à 15h00,  
En attente de réponse du club de Nandy

## **SUSPENSION DE TERRAINS**

« ... MATCH N° 19410174 DAMMARTIN 1 / FERTE S/J

**SENIORS D2 NORD du 06/05/2018**

(.../...)

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

La Commission :

(.../...)

• **décide de suspendre le terrain du club de Dammartin de deux (2) matchs fermes plus deux (2) matchs avec sursis pour l'équipe senior Dammartin 1 à compter du 12/07/2018,**

(.../...)

. ... »

Le club de **Dammartin** se devant donc de présenter un terrain de repli,

Considérant que le club de Dammartin a proposé de disputer **les matches ci-dessous au stade M. Hidalgo de Longperrier**

**Match 20499619 seniors D3 poule B Dammartin 1 – Esbly 1 du 11/11/2018**

**Match 20499632 seniors D3 poule B Dammartin 1 – Lagny Messagers 1 du 02/12/2018**

**La Commission valide la proposition.**

## **RETRAITS / FORFAITS**

### **FORFAIT GENERAL**

U15 D4 MARLES

amende 57 €

Prochaine réunion le : **Jeudi 15 novembre 2018 à 14H00**



# Commission Départementale des Terrains & Installations Sportives

## PROCES VERBAL du mardi 06 novembre 2018

**Président de séance :** Patrick AUTREUX

**Secrétaire de séance :** Julio Marques

**Présents :** Francis BERNAVILLE - Patrick SCOARNEC - TEXIER Alain

**Mise à jour des PV envoyés par la LPIF.**

### **VISITE DES TERRAINS :**

#### **CLAYE-SOUILLY : N.N.I: 77 118 01 01 Stade CLEMENT PETIT**

Visite périodique

Transmettre à la mairie avec copie au club le rapport de visite de M Julio MARQUES du 06 octobre 2018 de l'installation citée en rubrique.

Confirmation par la CRTIS du niveau 5

#### **VILLENEUVE-SUR-BELLOT : N.N.I: 77 512 01 01 stade du FOURCHERET**

Foot à 8

Transmettre à la mairie avec copie au club le rapport de visite de M Patrick AUTREUX du 09 octobre 2018 de l'installation citée en rubrique.

### **TERRAINS A VISITER :**

NEANT

Fin de séance 16h30

**Prochaine réunion le 11/12/2018 à 14H30**

# Agenda Technique

## FORMATIONS – d'octobre à décembre 2018

Objet	Date Début	Date Fin	Localité	Inscrits	Nbre de places restantes
U9 - Module 7-8 ans	10/12/2018	11/12/2018	MONTRY	23	COMPLET
Module U6/U7	17/11/2018	17/11/2018	MONTRY	10	12
U11 - Module 9-10 ans	22/11/2018	23/11/2018	MELUN	22	COMPLET
U17-U19 - Module 15-18 ans	03/12/2018	04/12/2018	MELUN	23	COMPLET
SEN - Module Seniors	12/11/2018	13/11/2018	MONTRY	22	COMPLET
Module FUTSAL DECOUVERTE	22/12/2018	22/12/2018	TORCY	0	22

## CONCOURS INF CLAIREFONTAINE

2<sup>ème</sup> TOUR

Le MERCREDI 14 NOVEMBRE 2018

A MONTRY 15 H 45

(convocations envoyées par mail aux clubs)

## CENTRE DE PERFECTIONNEMENT GARDIEN DE BUT « ELITE »

### Secteurs 5 à 8

Le LUNDI 19 NOVEMBRE 2018

A VULAINES SUR SEINE de 18 h 00 à 20 h 00

(convocations envoyées par mail aux clubs)

## CENTRE DE PERFECTIONNEMENT GARDIEN DE BUT « ELITE »

### Secteurs 1 à 4

Le MARDI 20 NOVEMBRE 2018

A MONTRY de 18 h 00 à 20 h 00

(convocations envoyées par mail aux clubs)

# Agenda Technique

## SELECTION U14

2<sup>ème</sup> phase de détection  
Le MERCREDI 21 NOVEMBRE 2018  
1<sup>ère</sup> vague à 13 H 30  
2<sup>ème</sup> vague à 15 H 45  
à MONTRY  
(convocations envoyées par mail aux clubs)

## SELECTION U15 F

Rencontre interdistricts  
Le MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018  
A MONTEVRAIN à 14 H 00  
(convocations envoyées par mail aux clubs)

## SELECTION U15 G

Rencontre interdistricts  
Le MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018  
A MONTRY à 14 H 00  
(convocations envoyées par mail aux clubs)

## CONCOURS INF CLAIREFONTAINE

2<sup>ème</sup> TOUR  
Le MERCREDI 5 DECEMBRE 2018  
A SERVON 14 H 00  
(convocations envoyées par mail aux clubs)

# Informations Calendrier Championnat 2018/2019

## Horaires Speciaux

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (**les deux dernières journées en Seniors**).

### Alliance 77 (550255)

\*U15 (1) D4 D - 16 heures 30 été comme en hiver -accordé

### Avon U.S. (553497)

*Le club d'Avon US ne disposant que d'un seul terrain,*

*Le club d'Avon US ayant engagée 1 équipe U19 (D2C) et 2 équipes U17 (D2C) et (D3)*

*L'équipe U17 (2) D3 ne disposant pas de terrain,*

*La Commission constate qu'il y a un problème d'occupation du terrain et demande au club d'Avon de lui fournir des explications sur le fonctionnement à l'année des U17 (2).*

### AS Bombonnaise (535961)

\*U15 (1) D4 E - 15H00 été comme en hiver -accordé

\*U17 (1) D3 F - 15H00 été comme en hiver -accordé

### Briard SC (500615)

~~\*U19 D2 C - 12 heures 00 été comme en hiver (stade L.Destal à Brie Comte Robert) -accordé~~

#### **Demande de modification des horaires spéciaux**

**U15 D4** - demande à jouer à ~~14H00~~ **à 15H30** été comme hiver - accordé

**U17 D3** - demande à jouer à ~~14H30~~ **à 12H00** été comme hiver - accordé

**Seniors D2** - demande à jouer à ~~14H30~~ **à 15H00** été comme hiver - accordé

### Bussy FC (544034)

\*U17 (2) D2 B - 12 heures 00 été comme en hiver accordé

### Cesson V.S.D. (520102)

\*U19 (2) D2 C - 15 heures 00 été comme en hiver (stade Delaunay à Vert St Denis) accordé

\*U17 (1) D1 - 15 heures 00 été comme en hiver (stade Delaunay à Vert St Denis) accordé

\*U15 (1) D2 C - 14 heures 00 été comme en hiver (stade Delaunay à Vert St Denis) accordé

\*U15 (2) D3 C - 14 heures 00 été comme en hiver (stade Delaunay à Vert St Denis) accordé

### Claye Souilly (509538)

\*U17 (2) D3 B - 15 heures 00 été comme en hiver (stade C.Petit—terrain synthétique) accordé

~~\*U15 (3) D4 - **17 heures 15** été comme en hiver (stade C.Petit—terrain synthétique) **REFUSE,**~~

~~**Les rencontres pourront débuter le Samedi à 17h15 uniquement avec l'accord de l'adversaire.**~~

~~**La Commission invite le club à faire ses demandes de modifications dans Footclubs.**~~

U15 (3) D4 - 17 heures 00 été comme en hiver (stade C.Petit—terrain synthétique) accordé

# Informations Calendrier Championnat 2018/2019

## Horaires Speciaux

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (**les deux dernières journées en Seniors**).

### Fontainebleau R.C.P. (500364)

\*U15 (2) D2 C - 14 heures 30 été comme en hiver (stade P.Mahut) accordé

### Le Mée Sports (525582)

\*U19 (2) D1- 12 heures 30 été comme en hiver (Parc des Sports de Pozoblanco) accordé

\*U17 (2) D2 C- 12 heures 00 été comme en hiver (Parc des Sports de Pozoblanco) accordé

\*U15 (1) D1- **13 heures 30** été comme en hiver (Parc des Sports de Pozoblanco) **REFUSE**

U15 (2) D2 C- **13 heures 30** été comme en hiver (Parc des Sports de Pozoblanco) **REFUSE**

\*U15 (3) D4- 15 heures 30 été comme en hiver (Parc des Sports de Pozoblanco) accordé

**Les rencontres pourront débuter le samedi à 13h30 uniquement avec l'accord de l'adversaire.**

**La Commission invite le club à faire ses demandes de modifications dans Footclubs.**

### Loing FC (542798)

\*U15 (1) D4 D- 15 heures 00 été comme en hiver accordé

### E.Longueville (563706)

\*U15 (1) D2 C- 15 heures 00 été comme en hiver (stade Intercommunal R.Damande à St Loup de Naud) accordé

### Melun FC (542557)

\*U15 (2) D1- 16 heures 00 été comme en hiver (stade P.Ficher) accordé

\*U15 (3) D3 C- 16 heures 00 été comme en hiver (stade P.Ficher) accordé

### Moret-Veneux les Sablons FC (541364)

\*U15 (1) D3 C- 14 heures 30 été comme en hiver (stade Marquis du Roy à Moret s/ Loing) accordé

### Mormant FC (507435)

\*U15 (1) D2 C- 14 heures 30 été comme en hiver accordé

\*U17 (1) D2 B- 14 heures 30 été comme en hiver accordé

\*CDM (5) D2 B- 10 heures été comme en hiver accordé

### Othis CO (507435)

\*U15 (1) D4 A- 16 heures 30 été comme en hiver accordé

### Pays Crécois FC (547013)

\*U15 (3) D4 B- 17 heures 00 été comme en hiver accordé



# Informations Calendrier Championnat 2018/2019

## Horaires Speciaux

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (**les deux dernières journées en Seniors**).

### **Pays BièresES (553720)**

U17 (1) D3 F - 14H30 été comme en hiver sur le stade de Perthes –accordé

### **Pontault UMS (500589)**

\*U15 (2) D2 B - 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Morane) accordé

### **Pontault Portugais (532343)**

\*U15 (1) D2 A - 16 heures 00 été comme en hiver (stade L.Lagrange) accordé

\*Seniors (1) D2 A - 15 heures 30 été comme en hiver (stade L.Lagrange) accordé

\*Seniors (2) D3 d - 15 heures 30 été comme en hiver (stade L.Lagrange) accordé

### **Ponthierry U.S. (500483)**

\*U17 (1) D1 - 15 heures 00 été comme en hiver (Ponthierry) accordé

\*U15 (1) D2 C - 15 heures 00 été comme en hiver (Ponthierry) accordé

\*U15 (2) D4 - 15 heures 00 été comme en hiver (Ponthierry) accordé

### **Val de France (549941)**

**2<sup>eme</sup> demande**

\*U17 (1) D3 - **11 heures 30** été comme en hiver (terrain non spécifié) **REFUSE**

**Les rencontres pourront débuter le dimanche à 11h30 uniquement avec l'accord de l'adversaire.**

**La Commission invite le club à faire ses demandes de modifications dans Footclubs.**

### **Val d'Europe (563707)**

\*U15 (1) D1 - 16 heures 30 été comme en hiver (Stade de Lilandry—synthétique) accordé

\*U15 (1) D3 A - 16 heures 30 été comme en hiver (Stade de Lilandry—synthétique) accordé

# Informations Calendrier Championnat 2018/2019

## Championnat & Ententes

### SENIORS

**D3**

Entente CHAUMES/GUI/VER/OZO 1

**D4**

Entente CHAUMES/GUI/VER/OZO 2

Entente FC COSMO/MAREUIL 2

### U19

**D2**

Entente FC COSMO/MAREUIL 1

Entente GOELLY/BRIE NORD 1

Entente INTERLOING/MONCOURT 1

ENTENTE THORIGNY/VAL DE FRANCE 1

ENTENTE VAL D'EUROPE/MAGNY 1

**D3**

Entente CHEVRY/PRESLES 1

ENTENTE VAL D'EUROPE/MAGNY 2

### U17

**D3**

Entente BRAY/MONTOIS 1

~~Entente CHAUMES/GUI/VER/OZO 1~~

Entente CHEVRY/PRESLES 1

Entente FC COSMO/MAREUIL 1

Entente INTERLOING/MONCOURT 1

Entente PLAINE FRANCE/CLAYE 3

Entente VAL DE France/LE PIN 1

### U15

**D2**

Entente TORCY PVM/COLLEGIEN 4

Entente VAL DE France/LE PIN 1

**D3**

Entente Entente CHAUMES/GUI/VER/OZO 1

Entente GOELLY/BRIE NORD/MOussy 1

Entente VAL DE France/LE PIN 2

**D4**

Entente BRAY/MONTOIS 1

Entente CHEVRY/PRESLES 1

Entente FC COSMO/MAREUIL 1

Entente INTERLOING/MONCOURT 1

Entente PLAINE FRANCE/CLAYE 4

Entente TORCY PVM/COLLEGIEN 5

VAL D'EUROPE/MAGNY 3

### CDM

**D2**

Entente LES ECRENNES/RABLAIS 6

**D3**

Entente FC COSMO/MAREUIL 5

~~Entente MONTOIS/BRAY 5~~

### VETERANS

**D2**

Entente BOMBON/MORMANT 11

Entente FC COSMO/MAREUIL 11

**D3**

Entente FC COSMO/MAREUIL 12

Entente OTHIS/MOussy 11

**D4**

Entente CHAUMES/GUI/VER/OZO 11

Entente ETREPILLY/PLESSIS 11

Entente EVERLY/BRAY 11

### +45 ANS

#### Groupe A

Entente GOELLY/DAMMARTIN 21

Entente COLLEGIEN/CROISSY 22

#### Groupe C

Entente GOELLY/DAMMARTIN 22

Entente COLLEGIEN/CROISSY 21

#### Groupe E

Entente FC COSMO/MAREUIL 21

#### Groupe F

Entente BOMBON/MORMANT 21

Entente CHAUMES/GUI/VER/OZO 21

#### Groupe G

Entente CAMPELIENNE/CRISENOY 21

#### Groupe H

Entente BRAY/EVERLY 21

### 55 ANS

#### Groupe B

Entente ANNET/ST THIBAUT/LAGNY 32

#### Groupe C

Entente ANNET/ST THIBAUT/LAGNY 31

Entente GOELLY/BRIE NORD/DAMMARTIN 31

# Informations Calendrier Championnat 2018/2019

## Forfaits Généraux & Retraits

### SENIORS

**D2**

HERICY 1 (Non respect des Obligations)

**D3**

NOISIEL 1

**D4**

ANNET 1

CHATELET EN BRIE 1

ESBLY 2

ETREPILLY 1

MISY VILLENEUVE 1 (Pas d'engagement)

MOUSSY NEUF 1

NOISIEL 2

PROVINS SOURDUN FC 1

ST PATHUS 1

### U19

**D3**

BAGNEAUX NEMOURS 1

BRIARD SC 1

PONTHIERRY 1

**D3**

BOIS LE ROI 1

BRIE FC 1

HERICY 1

MITRY MORY 2

MORMANT 1

NOISIEL

OTHIS 1

VILLENY 1

### U17

**D1**

ST GERMAIN LAVAL 1

**D3**

CHAUMES/GUI/VER/OZO 1

EMERAINVILLE 1

FORET 1

FERTE S/J 2

HERICY 1

LAGNY 1

MONTEREAU TURC 1

ST MARD 2

VILLENY 1

### U15

**D4**

CHEVRY/PRESLES 1

CHAMPENOIS 1

COSMO/MAREUIL 1

GRANDE PAROISSE 1

HERICY 1

MARLES 1

PETIT MORIN 1

ST GERMAIN LAVAL 2

### CDM

**D1**

BUSSY 5

TENNIS MELUN 5

**D3**

CANNES ECLUSE 5 (Pas d'engagement)

CHANTELOUP 5 (Pas d'engagement)

GRANDE PAROISSE 5

LAGNY MESSAGERS 6

MONTOIS/BRAY 5

### VETERANS

**D2**

MITRY OURCQ 11

**D3**

MITRY MORY 11

**D4**

HERICY 11

OZOIR 13

ST GERMAIN LAVAL 12 (pas d'engagement)

VILLEROY 11

### +45 ANS

**Groupe B**

ANNET 21

**Groupe D**

LIZY 21

MAGNY 21

**Groupe H**

FONTAINEBLEAU PORTUGAIS 21

### 55 ANS

**Groupe A**

NANDY 31

**Groupe B**

VILLEPARISIS 32

### SENIORS FEMININES

**D1**

BUSSY 1

### FUTSAL

**D1**

FERTE S/J 1

Seniors D4 / Phase 1		Poule A		47	Début été : 15H Début hiver : 15H		
Annet 1 à Annet Sur Marne <b>FG</b>		Breuillose 1 à Brou Sur Chantereine		Claye Souilly 3 à Claye Souilly			
Coulommiers 2 à Coulommiers		Esbly 2 à Esbly <b>FG</b>		Fc Cosmo/Mareuil 2 à Montry			
Lagny Messagers 2 à Lagny Sur Marne		Marne V Portg 1 à Champs Sur Marne		May 1 à May En Multien			
Vaires 3 à Vaires Sur Marne		Villenois 2 à Villenois		Villeroy 1 à Villeroy			
<b>Journée 01</b>	16/09/2018	<b>Journée 12</b>	27/01/2019	<b>Journée 09</b>	02/12/2018	<b>Journée 20</b>	05/05/2019
28/10	Fc Cosmo/Mareuil 2 Claye Souilly 3 Vaires 3 Coulommiers 2 May 1 Marne V Portg 1	- Breuillose 1 - Villeroy 1 - Annet 1 - Esbly 2 - Villenois 2 - Lagny Messagers 2			Claye Souilly 3 Coulommiers 2 Lagny Messagers 2 Villeroy 1 Villenois 2 Esbly 2	- Breuillose 1 - May 1 - Annet 1 - Marne V Portg 1 - Vaires 3 - Fc Cosmo/Mareuil 2	
<b>Journée 02</b>	23/09/2018	<b>Journée 13</b>	17/02/2019	<b>Journée 10</b>	09/12/2018	<b>Journée 21</b>	19/05/2019
	Claye Souilly 3 Fc Cosmo/Mareuil 2 Marne V Portg 1 Coulommiers 2 Villeroy 1 May 1	- Esbly 2 - Vaires 3 - Annet 1 - Lagny Messagers 2 - Villenois 2 - Breuillose 1			Coulommiers 2 Annet 1 May 1 Vaires 3 Marne V Portg 1 Fc Cosmo/Mareuil 2	- Claye Souilly 3 - Breuillose 1 - Villeroy 1 - Lagny Messagers 2 - Esbly 2 - Villenois 2	
<b>Journée 03</b>	07/10/2018	<b>Journée 14</b>	17/03/2019	<b>Journée 11</b>	20/01/2019	<b>Journée 22</b>	26/05/2019
	Fc Cosmo/Mareuil 2 Villenois 2 Vaires 3 Lagny Messagers 2 Annet 1 Breuillose 1	- Claye Souilly 3 - Esbly 2 - Marne V Portg 1 - Villeroy 1 - May 1 - Coulommiers 2			Claye Souilly 3 Villeroy 1 Breuillose 1 Esbly 2 Lagny Messagers 2 Villenois 2	- Annet 1 - Coulommiers 2 - Vaires 3 - May 1 - Fc Cosmo/Mareuil 2 - Marne V Portg 1	
<b>Journée 04</b>	14/10/2018	<b>Journée 15</b>	03/02/2019				
	Vaires 3 Esbly 2 Annet 1 Breuillose 1 Villenois 2 Lagny Messagers 2	- Claye Souilly 3 - Villeroy 1 - Fc Cosmo/Mareuil 2 - Marne V Portg 1 - Coulommiers 2 - May 1					
<b>Journée 05</b>	21/10/2018	<b>Journée 16</b>	24/03/2019				
	Marne V Portg 1 Esbly 2 Villeroy 1 Coulommiers 2 Claye Souilly 3 May 1	- Fc Cosmo/Mareuil 2 - Lagny Messagers 2 - Breuillose 1 - Annet 1 - Villenois 2 - Vaires 3					
<b>Journée 06</b>	11/11/2018	<b>Journée 17</b>	10/02/2019				
	Claye Souilly 3 May 1 Coulommiers 2 Esbly 2 Villeroy 1 Villenois 2	- Lagny Messagers 2 - Marne V Portg 1 - Fc Cosmo/Mareuil 2 - Annet 1 - Vaires 3 - Breuillose 1					
<b>Journée 07</b>	18/11/2018	<b>Journée 18</b>	14/04/2019				
	Marne V Portg 1 Lagny Messagers 2 Fc Cosmo/Mareuil 2 Breuillose 1 Vaires 3 Annet 1	- Claye Souilly 3 - Villenois 2 - May 1 - Esbly 2 - Coulommiers 2 - Villeroy 1					
<b>Journée 08</b>	25/11/2018	<b>Journée 19</b>	31/03/2019				
	May 1 Breuillose 1 Marne V Portg 1 Annet 1 Fc Cosmo/Mareuil 2 Vaires 3	- Claye Souilly 3 - Lagny Messagers 2 - Coulommiers 2 - Villenois 2 - Villeroy 1 - Esbly 2					

U15 D4 / Phase 1		Poule A		60	Début été : 15H30	Début hiver : 15H30
Bucceenne 1 à Boissy Le Chatel		Changis 1 à Ussy Sur Marne		Ferte S/J 2 à La Ferte Sous Jouarre		
Lagny Messagers 1 à Lagny Sur Marne		Lizeen Ca 1 à Lizy Sur Ourcq		Meaux Adom 2 à Meaux		
Othis 1 à Othis		Plaine France/Claye 4 à Charny		Trilport Usf 2 à Trilport		
Villenoy 1 à Villenoy						
<b>Journée 01</b>	22/09/2018	<b>Journée 10</b>	09/02/2019			
20/10 14H	Trilport Usf 2 Plaine France/Claye 4 Changis 1 Villenoy 1 Meaux Adom 2	- Lizeen Ca 1 - Othis 1 - Bucceenne 1 - Lagny Messagers 1 - Ferte S/J 2	16H30			
<b>Journée 02</b>	06/10/2018	<b>Journée 11</b>	26/01/2019			
16H30	Othis 1 Lizeen Ca 1	- Changis 1 - Plaine France/Claye 4				
14H	Ferte S/J 2 Bucceenne 1 Lagny Messagers 1	- Trilport Usf 2 - Villenoy 1 - Meaux Adom 2				
<b>Journée 03</b>	13/10/2018	<b>Journée 12</b>	16/03/2019			
	Plaine France/Claye 4 Lagny Messagers 1 Trilport Usf 2 Villenoy 1 Meaux Adom 2	- Bucceenne 1 - Ferte S/J 2 - Changis 1 - Lizeen Ca 1 - Othis 1	16H30			
<b>Journée 04</b>	10/11/2018	<b>Journée 13</b>	30/03/2019			
	Trilport Usf 2 Ferte S/J 2 Lagny Messagers 1 Villenoy 1 Meaux Adom 2	- Bucceenne 1 - Lizeen Ca 1 - Othis 1 - Changis 1 - Plaine France/Claye 4	16H30			
<b>Journée 05</b>	17/11/2018	<b>Journée 14</b>	13/04/2019			
16H30	Bucceenne 1 Trilport Usf 2 Othis 1 Plaine France/Claye 4 Changis 1	- Lizeen Ca 1 - Meaux Adom 2 - Ferte S/J 2 - Villenoy 1 - Lagny Messagers 1				
<b>Journée 06</b>	24/11/2018	<b>Journée 15</b>	16/02/2019			
16H30	Bucceenne 1 Changis 1 Ferte S/J 2 Othis 1 Lizeen Ca 1	- Lagny Messagers 1 - Plaine France/Claye 4 - Villenoy 1 - Trilport Usf 2 - Meaux Adom 2				
<b>Journée 07</b>	01/12/2018	<b>Journée 16</b>	18/05/2019			
	Meaux Adom 2 Lizeen Ca 1 Villenoy 1 Ferte S/J 2 Lagny Messagers 1	- Bucceenne 1 - Othis 1 - Trilport Usf 2 - Changis 1 - Plaine France/Claye 4	16H30			
<b>Journée 08</b>	08/12/2018	<b>Journée 17</b>	25/05/2019			
	Bucceenne 1 Meaux Adom 2 Changis 1 Trilport Usf 2 Plaine France/Claye 4	- Othis 1 - Villenoy 1 - Lizeen Ca 1 - Lagny Messagers 1 - Ferte S/J 2	16H30			
<b>Journée 09</b>	19/01/2019	<b>Journée 18</b>	23/03/2019			
16H30	Bucceenne 1 Plaine France/Claye 4 Lizeen Ca 1 Changis 1 Othis 1	- Ferte S/J 2 - Trilport Usf 2 - Lagny Messagers 1 - Meaux Adom 2 - Villenoy 1				

U15 D4 / Phase 1		Poule C		62	Début été : 15H30	Début hiver : 15H30
Breuillose 1 à Brou Sur Chantereine		Bussy 3 à Bussy St Georges		Champs 3 à Champs Sur Marne		
Claye Souilly 3 à Claye Souilly		Courtry 2 à Courtry		Lognes U.S. 2 à Lognes		
Ozoir 2 à Ozoir La Ferriere		Pays Crecois 2 à Crecy La Chapelle		Roissy Us 3 à Roissy En Brie		
Torcy Pvm/Collegien 5 à Collegien						
<b>Journée 01</b>	22/09/2018	<b>Journée 10</b>	09/02/2019			
	Lognes U.S. 2	- Claye Souilly 3	17H			
	Champs 3	- Courtry 2				
	Breuillose 1	- Pays Crecois 2				
	Ozoir 2	- Bussy 3				
	Roissy Us 3	- Torcy Pvm/Collegien 5				
<b>Journée 02</b>	06/10/2018	<b>Journée 11</b>	26/01/2019			
	Claye Souilly 3	- Champs 3				
	Pays Crecois 2	- Lognes U.S. 2				
	Courtry 2	- Ozoir 2				
	Torcy Pvm/Collegien 5	- Breuillose 1				
	Bussy 3	- Roissy Us 3				
<b>Journée 03</b>	13/10/2018	<b>Journée 12</b>	16/03/2019			
	Breuillose 1	- Claye Souilly 3	17H			
	Courtry 2	- Bussy 3				
	Champs 3	- Torcy Pvm/Collegien 5				
	Ozoir 2	- Pays Crecois 2				
	Roissy Us 3	- Lognes U.S. 2				
<b>Journée 04</b>	10/11/2018	<b>Journée 13</b>	30/03/2019			
	Bussy 3	- Torcy Pvm/Collegien 5				
	Ozoir 2	- Breuillose 1				
	Courtry 2	- Pays Crecois 2				
	Champs 3	- Lognes U.S. 2				
	Roissy Us 3	- Claye Souilly 3	17H			
<b>Journée 05</b>	17/11/2018	<b>Journée 14</b>	13/04/2019			
17H	Claye Souilly 3	- Torcy Pvm/Collegien 5				
	Roissy Us 3	- Ozoir 2				
	Pays Crecois 2	- Bussy 3				
	Breuillose 1	- Champs 3				
	Lognes U.S. 2	- Courtry 2				
<b>Journée 06</b>	24/11/2018	<b>Journée 15</b>	16/02/2019			
17H	Claye Souilly 3	- Courtry 2				
	Lognes U.S. 2	- Breuillose 1				
	Bussy 3	- Champs 3				
	Pays Crecois 2	- Roissy Us 3				
	Torcy Pvm/Collegien 5	- Ozoir 2				
<b>Journée 07</b>	01/12/2018	<b>Journée 16</b>	18/05/2019			
	Ozoir 2	- Claye Souilly 3	17H			
	Torcy Pvm/Collegien 5	- Pays Crecois 2				
	Champs 3	- Roissy Us 3				
	Bussy 3	- Lognes U.S. 2				
	Courtry 2	- Breuillose 1				
<b>Journée 08</b>	08/12/2018	<b>Journée 17</b>	25/05/2019			
17H	Claye Souilly 3	- Pays Crecois 2				
	Ozoir 2	- Champs 3				
	Lognes U.S. 2	- Torcy Pvm/Collegien 5				
	Roissy Us 3	- Courtry 2				
	Breuillose 1	- Bussy 3				
<b>Journée 09</b>	19/01/2019	<b>Journée 18</b>	23/03/2019			
17H	Claye Souilly 3	- Bussy 3				
	Breuillose 1	- Roissy Us 3				
	Torcy Pvm/Collegien 5	- Courtry 2				
	Lognes U.S. 2	- Ozoir 2				
	Pays Crecois 2	- Champs 3				